



DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE MARITIME

COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL 05

Consultation des membres du Comité de Direction par voie électronique

Membres participants : Mme Nathalie GUESDON GINFRAY, MM. Alexis BELHACHE, Régis BETHENCOURT, Michael BUNEL, Patrick DUBOC, Jean-Pierre GALLIOT, Raphaël GRIEU, Jean-Yves JULIEN, Jean-Claude LEROY, Jean LIBERGE, Claude MICHEL.

§§§§

DOSSIER TRAITE

PROPOSITION DE CONCILIATION DU C.N.O.S.F.

A l'examen des listes de candidats à l'élection au Comité de Direction du District, la liste « *Un site unique pour les clubs à l'unisson* » a été déclarée irrecevable par la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

M. Jean LIBERGE, tête de liste, contestant cette décision, a déposé un recours en conciliation auprès du Comité National Olympique Sportif Français (C.N.O.S.F.).

Par courriel du 09 septembre 2020, le conciliateur a adressé sa proposition au District de football de Seine Maritime, proposition transmise aux membres du Comité de Direction du D.F.S.M., dont la conclusion expose :

« ... le Conciliateur propose au district de football de Seine-Maritime d'admettre la recevabilité de la liste « *UN SITE UNIQUE POUR LES CLUBS A L'UNISSON* », dont la tête de liste est Monsieur Jean LIBERGE, en vue de l'Assemblée générale électorale de ce district prévue le 18 septembre 2020 ».

Dans le cadre de leurs compétences, les membres du Comité de Direction ont été sollicités pour exprimer leur avis, favorable ou défavorable, sur l'adoption de la proposition du conciliateur.

A la majorité des membres participants, la proposition est adoptée. Information en sera délivrée au C.N.O.S.F.

District de Football de Seine-Maritime

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME
Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN- EGLISE
Antenne du Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE
☎ : 02.76.52.81.72



En conséquence, la liste « *Un site unique pour les clubs à l'unisson* » est dite qualifiée pour l'élection du Comité de Direction du D.F.S.M. organisée lors de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2020, à Cany-Barville, au cours de laquelle les clubs auront à exprimer leur choix entre la liste ci-avant, conduite par M. Jean LIBERGE, et la liste « *Pour les clubs et par les clubs* » menée par M. Romain FERET.

§§§§

Fait à Bois Guillaume, le 11 septembre 2020

Le Président du D.F.S.M.

Jean LIBERGE

Le Secrétaire Général du D.F.S.M.

Claude MICHEL

District de Football de Seine-Maritime

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME
Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN- EGLISE
Antenne du Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE
☎ : 02.76.52.81.72